



Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski–
Neigette 6211-24-085

MÉMOIRE

Le 21 octobre 2015

Objet : Parc éolien Nicolas- Riou

Bonjour,

Je suis un grand utilisateur de ce territoire depuis plus de 50 ans, j'en fais bénéficier à tous mes enfants(4) et dernièrement à mes petits-enfants . Je participe à des activités de pêche, de chasse et de villégiature plusieurs fois par année. De plus, j'invite beaucoup d'amis et des membres de ma famille élargie qui proviennent d'un peu partout dans la province.

Je suis particulièrement inquiet de l'avenir de l'environnement du secteur visé...j'ai tellement de la difficulté à m'imaginer 67 éoliennes dans un si petit territoire...sans compter le 78 km de chemins qui devront avoir un minimum de 25 m. de large...ça exigera un déboisement épouvantable !

Ce territoire perdra à tout jamais sa spécificité de territoire vierge.

Évidemment ce vaste déboisement, on parle de 238 hectares de bois entraînera assurément des conséquences énormes sur la flore et la faune perturbant ainsi l'habitat des animaux qui y vivent.

Existe-t-il une étude vraiment sérieuse et scientifique qui démontre qu'il n'y a aucun impact sur la faune et sur la flore PENDANT la construction et APRÈS la construction ?

On parle de 5270 voyages de bétonnière, autour de 600 voyages pour le transport des tours, des pales et du matériel...la présence de 400 travailleurs.

Que feront les originaux, perdrix, et lièvres...etc...c'est très facile à imaginer ...ils partiront à tout jamais car leur habitat sera transformé. Pourquoi reviendraient-ils ...dans un territoire parsemé d'autoroutes de gravier de plus de 25 m de large.

Comment la construction de 33 traverses de cours d'eau n'affectera pas la qualité de l'eau des lacs et des truites arc en ciel? D'ailleurs où sera pris l'eau pour le béton?

Imaginer maintenant les utilisateurs de ce territoire qui subiront l'effet de 67 éoliennes durant leurs visites sur le territoire .Plusieurs chalets sont d'ailleurs à proximité des éoliennes.

De plus, toute la construction de ces nouveaux chemins aussi large ouvrira la porte toute grande , à une augmentation encore plus importante du braconnage pour lequel le club s'efforce de combattre afin de conserver ses droits de chasse et pêche.

MÉMOIRE

Depuis toutes ses années, j'ai pu constater que le club Appalaches a toujours été un grand défenseur de l'environnement du territoire sur lequel il détient des droits de chasse et pêche. Il a toujours agi dans le but de préserver et de conserver la faune et la flore de ce magnifique territoire. A titre d'exemple, pour la chasse à l'original 3 permis de chasseur et non 2 sont exigés quand un original est abattu. Cette règle fait en sorte que moins d'originaux sont ainsi abattus.

Je crois profondément que des études sérieuses doivent être faites afin d'évaluer les conséquences qu'un tel projet aura sur l'environnement. N'y a-t-il pas un autre endroit, par exemple dans les champs de culture, où ces éoliennes pourraient être installés? L'accès y seraient beaucoup plus simple et ne demanderaient pas de couper autant d'arbres.

Depuis plusieurs années, le préfet de la MRC des Basques a fait de nombreuses démarches pour faire tomber le club Appalaches. Il y met beaucoup d'énergie autant en temps mais aussi en argent. A mes yeux, ce nouveau projet est, une fois de plus, une nouvelle tentative pour nuire au Club Appalaches.

Une dépense de plus de 500 millions, une fois les travaux terminés ne créeront seulement que 5 à 10 emplois permanents. Le club Appalaches crée lui aussi des emplois, et génère des retombés économiques importantes pour le milieu (autour de 2 millions par an) et ce, dans le grand respect de la faune et la flore de ce territoire.

Pourquoi investir un aussi gros montant d'argent alors que nous avons un surplus d'électricité au Québec et qu'il a été prouvé que l'électricité produite par les éoliennes coûte plus cher que l'hydro électricité?

Pour les générations futures, nous avons un devoir de préserver le plus possible l'environnement et de prendre des décisions responsables dans ce sens.

Ce projet aura, à mes yeux, des conséquences irréversibles sur la faune et la flore des lieux choisis, j'implore donc le Bape à reconsidérer le projet afin de préserver l'environnement d'un si beau territoire, ou, à tout le moins, d'en réduire considérablement l'ampleur afin de minimiser l'impact sur l'environnement.

Merci de l'attention,

Jean Lemieux
Beaupré

Fin du document